

## Sources du droit national et européen

Par **robin94440**, le **29/10/2011** à **20:17**

Bonjour/Bonsoir à tous le monde.

Je souhaiterai que vous m'aidiez car j'ai une question noté à faire à la maison et je n'y arrive pas du tout!

voici la question:

**[s] Pourquoi dit on que les sources du droit national et européen sont hiérarchisées et complémentaires? Donnez un exemple précis.[/s]**

En vous remerciant d'avance! [smile3]

Par **Camille**, le **31/10/2011** à **08:19**

Bonjour,

Vous n'allez quand même pas dire que vous n'avez, même lycéen, aucune idée, même vague, sur

- les sources du droit national (français, je suppose)

et

- les sources du droit européen (vous suivez l'actualité, je suppose).

Lycéen en quelle année, quelle filière ?

Cela dit, vaste sujet ! Votre prof a prévu de louer un tombereau ou un wagon pour emmener les copies à corriger ?

[smile4]

Par **Yn**, le **31/10/2011** à **10:52**

Salut,

Si tu ne donnes aucun élément de réponse, personne ne t'aidera.

Pour t'orienter un petit peu :

- Qui fait la loi en France ?
- Qui fait la loi en Europe ?
- Qu'est-ce que la hiérarchie des normes ? (cf. art. 55 Constitution).